

Il terminait sur cette note assez personnelle, disant, ainsi qu'en fait foi la page 4095:

Je crois que, lorsque nous aborderons l'étude de ces cas précis...

Il parlait ici de ces cas où, au cours de la discussion, on avait plus particulièrement lancé des accusations de tripatouillage flagrant.

...tous les membres de la Chambre devront les examiner avec une grande sincérité et prendre la décision qui convient.

Et, à la fin du même paragraphe:

Je me prononcerai sur chacune des questions à mesure qu'elles seront soulevées, non à titre de premier ministre, mais à titre de représentant de la circonscription de Québec-Est.

On juge un arbre à ses fruits, monsieur l'Orateur. Qu'ont répondu les députés libéraux à l'appel du premier ministre, exprimé en termes si excellents? On pouvait saisir l'occasion se rattachant à chacune de ces situations, à chacun de ces cas d'espèce dont le premier ministre avait fait mention. Or, que s'est-il passé? Dans chacun des cas cités, la majorité du Gouvernement s'est prononcée contre l'amendement de l'opposition. Il y a eu 9 amendements; au cours des 9 mises aux voix, 555 votes furent ceux des amis du Gouvernement. Combien, parmi eux, ont jugé bon de faire montre d'une certaine indépendance? Un des partisans du Gouvernement au cours d'une mise aux voix, le député de Lincoln, a décidé d'être logique avec lui-même. Le représentant de Lincoln ayant énergiquement défendu la thèse d'après laquelle dans le cas de son propre comté, les limites des comtés ne devaient pas être modifiées, s'est senti moralement contraint, en bonne logique, de voter en faveur de l'amendement du député d'Huron-Nord, qui visait à ce qu'on ne touche pas aux limites du comté d'Huron, mais qu'on place la circonscription d'Huron dans le comté du même nom.

En réponse au courageux appel du premier ministre, il y a eu un cas d'indépendance sur 555 parmi les tenants du Gouvernement. La proportion est peut-être un peu plus élevée qu'à l'ordinaire; mais elle indique bien cependant, selon moi, la futilité des professions d'indépendance, même, ne vous déplaît-elle pas, vis-à-vis du Gouvernement; cette futilité ressort davantage à la lumière de la discipline imposée, à la Chambre, par le Gouvernement.

**M. McIlraith:** Je me demande si vous pourriez nous fournir des chiffres au sujet de votre parti.

**M. Fleming:** Tous les membres de notre parti ont voté en faveur de chacun de ces projets d'amendements; c'est un fait. Mais nous n'étions pas visés par les nobles paroles de l'appel du premier ministre. Le premier ministre faisait savoir à ses partisans

[M. Fleming.]

qu'ils étaient libres de voter comme ils l'entendaient. Combien de fois ont-ils usé de cette liberté? Une fois sur 555. C'est une belle manifestation d'indépendance de la part des partisans du Gouvernement. Il ne me sera donc pas nécessaire de passer beaucoup de temps à parler de la liberté qu'ont les députés libéraux de voter comme ils l'entendent.

Et la façon dont le premier ministre s'est acquitté de ce qu'il a appelé sa responsabilité à l'égard de ces cas individuels? Il s'agit des cas individuels sur lesquels on a pris le vote à l'occasion des projets d'amendements de l'opposition. Le premier ministre était présent lorsqu'on a pris les cinq premiers de ces votes hier après-midi; il était absent lors des quatre mises aux voix qui ont eu lieu hier soir; mais lors des cinq premiers votes, lui, les députés libéraux et tous les membres du cabinet présents ont fait bloc pour voter contre les projets d'amendements de l'opposition. Nous voyons très clairement de quelle indépendance le premier ministre était disposé à faire preuve soit comme premier ministre, soit comme député de Québec-Est, en s'écartant des vœux de la majorité libérale qui siégeait au comité du remaniement de la représentation. Nous avons vu le premier ministre voter en faveur de ces tripotages, de ces abus flagrants du remaniement, de ces inégalités de représentation comme dans les cas dont nous avons parlé hier: la suppression de la circonscription d'Haldimand et du siège qu'occupe son représentant actuel. Le premier ministre n'était pas à la Chambre lorsqu'on a voté à propos de Lake-Centre, mais j'imagine qu'on peut assumer, par suite du record qu'il a battu hier après-midi en votant cinq fois contre des amendements de l'opposition visant à empêcher ces tripotages, que, s'il s'était trouvé à la Chambre hier soir lorsqu'on s'est prononcé sur les quatre autres amendements, il aurait voté de la même façon. Tous les membres du cabinet qui se sont prononcés sur chacun de ces neuf projets d'amendements ont voté exactement de la même façon. Ils ont voté contre les amendements de l'opposition visant à remédier aux injustices qui étaient sur le point d'être commises par la majorité ministérielle.

Le premier ministre n'a pas répondu à des questions qui lui ont été posées avant que certains de ces amendements aient été mis aux voix. Je pourrais rappeler à la Chambre qu'avant la mise aux voix de l'amendement relatif aux modifications proposées à l'égard de la circonscription de Frontenac-Addington et de celle d'Hastings-Peterborough en vue de créer un empire sous le nom de circonscription d'Hastings-Peterborough...